

L'éco-geste du moment Y voir plus clair dans l'éclairage

L'éclairage représente le second poste de consommation d'électricité (hors chauffage et eau chaude) après les appareils de froid. Les ampoules fluo-compactes sont 5 fois plus efficaces que les halogènes-éco.



Il n'y a que 3 types d'ampoules basses consommations : les tubes fluorescents (« néons »), les fluocompactes et les LEDs. Toutes les autres dépensent une part importante de leur énergie en chaleur au lieu de lumière.

Dans tous les cas, comparez **sur l'emballage la durée de vie de l'ampoule, sa fréquence allumage/extinction et surtout sa puissance lumineuse** exprimée en lumens (lm) c'est l'unité de mesure de la lumière alors que les watts mesurent la consommation d'énergie. Les **néons et fluocompactes** procurent une forte lumière et durent 6 000 à 12 000 h mais ils s'usent plus vite quand on les allume très régulièrement (couloir, WC...). Les **LEDs** par contre, s'allument instantanément et ne craignent pas les lieux de passage. Elles peuvent durer entre 15 000 et 50 000 h. Leur lumière est plus directionnelle et elles sont plus chères à l'achat, mais vous devriez l'amortir dans le temps.

Pour optimiser l'éclairage, **privilégiez la lumière naturelle** lors de la disposition de vos pièces. Pensez à **dépeussier vos ampoules et multipliez les points lumineux** avec un luminaire adapté à chaque usage : lecture, coin repas...

Pour toute information sur la maîtrise des dépenses d'énergie, la rénovation ou construction d'un logement, la mobilité et les aides financières, contactez l'Espace Info-Énergie et bénéficiez d'un conseil gratuit par téléphone ou sur rendez-vous.

Tel. 02 41 18 01 08, angers.49@eiepd.fr
www.info-energie-paysdelaloire.fr

Plus d'informations

Contact presse : Munar Monia
monia.munar@alisee.org
Ligne Alisée : 02 41 93 00 53

Les Espaces Info-Énergie en Pays de la Loire

Le réseau des Espaces Info-Énergie en Pays de la Loire a été créé en 2001 avec 11 lieux d'accueil pour le grand public. Les 25 conseillers de la région s'engagent à délivrer gratuitement une information neutre et à proposer des solutions adaptées aux préoccupations liées à l'efficacité énergétique et à la protection de l'environnement. L'Espace Info-Énergie d'Angers est soutenu par l'ADEME, la Région des Pays de la Loire, le département du Maine et Loire, l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat d'Angers Loire Métropole et l'agglomération Saumur Loire Développement. Cette mission de service public garantit la gratuité, la neutralité et l'indépendance des services proposés.

Partenaires